



Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques sur les réseaux et nœuds de transport internationaux et l'adaptation à ces changements

Dix-septième session

Genève, 24 et 25 avril 2019

Rapport du Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques sur les réseaux et nœuds de transport internationaux et l'adaptation à ces changements sur sa dix-septième session

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Participation	1-4	2
II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)	5	2
III. Changements climatiques et réseaux et nœuds de transport internationaux : présentation d'initiatives menées sur les plans national et international (point 2 de l'ordre du jour)	6-7	2
IV. Partenaires et contributions attendues (point 3 de l'ordre du jour)	8-10	2
V. Débat sur le rapport final du Groupe d'experts (point 4 de l'ordre du jour)	11-17	3
VI. Questions diverses (point 5 de l'ordre du jour)	18	5
VII. Date et lieu de la prochaine session (point 6 de l'ordre du jour)	19	5
VIII. Résumé des principales décisions (point 7 de l'ordre du jour)	20	5



I. Participation

1. Le Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques sur les réseaux et nœuds de transport internationaux et l'adaptation à ces changements a tenu sa dix-septième session, les 24 et 25 avril 2019, sous la présidence de M. J. Kleniewski (Pologne)
2. Des représentants des États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) ci-après étaient présents : Allemagne, Canada, Danemark, Finlande, France, Pays-Bas, Pologne et Roumanie.
3. Étaient aussi présents des représentants des organismes et institutions spécialisées des Nations Unies suivants : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et Organisation météorologique mondiale (OMM).
4. À l'invitation du secrétariat, des experts du Centre des services climatiques (Allemagne) et de l'Université de l'Égée ont aussi participé à la session.

II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

Document : ECE/TRANS/WP.5/GE.3/33.

5. Le Groupe d'experts a adopté son ordre du jour.

III. Changements climatiques et réseaux et nœuds de transport internationaux : présentation d'initiatives menées sur les plans national et international (point 2 de l'ordre du jour)

Documents : ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/1 ; ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/2 ; ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/3 ; ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/4 ; et documents informels n^{os} 1, 2, et 3.

6. Le Groupe d'experts a pris note des quatre études de cas publiées sous des cotes officielles (ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/1, ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/2, ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/3 et ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/4). Il a en outre examiné des propositions de nouvelles études de cas présentées par le Canada (documents informels n^{os} 1 et 2) et l'Allemagne (document informel n^o 3) à inclure dans le rapport final. Le Groupe d'experts les a acceptées. Il a demandé à l'Allemagne, dès que possible, d'ajouter dans son étude de cas des renseignements concernant les modalités de la modification des règlements et des normes choisis au cours du processus d'examen et de mettre à jour la figure 2 en faisant apparaître les liens entre les paramètres des changements climatiques et les catégories d'infrastructures ferroviaires.
7. Le secrétariat a informé le Groupe d'experts que des experts de l'Australie, de l'Islande et de la CNUCED avaient travaillé à l'élaboration de nouvelles études de cas destinées au rapport final. Les études de cas en question devraient être soumises à la dix-huitième session aux fins d'examen. Le Groupe d'experts en a pris bonne note.

IV. Partenaires et contributions attendues (point 3 de l'ordre du jour)

8. L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a informé le Groupe d'experts qu'allaient bientôt se tenir des réunions et des conférences internationales pendant lesquelles les résultats de ses travaux pourraient être divulgués et mis en valeur. Il s'agissait précisément de la onzième réunion du Dialogue sur la recherche qui se tiendra le 20 juin 2019 à Bonn (Allemagne) et du Sommet sur le climat du Secrétaire général de l'ONU qui doit se tenir le 23 septembre 2019 à New York. Le secrétariat sera assisté par l'OMM pour la préparation de contributions à ces réunions. Il semblait très judicieux d'apprendre à ces

réunions à utiliser concrètement les connaissances relatives au climat, à reconnaître les infrastructures de transport qui pourraient être sensibles aux changements climatiques et à se servir du système d'information géographique (SIG) pour exposer et diffuser les résultats de ces travaux.

9. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a informé le Groupe d'experts qu'elle a accueilli une réunion informelle spéciale d'experts sur « l'adaptation aux changements climatiques dans le transport international : préparer l'avenir », qui s'est tenue à Genève les 16 et 17 avril 2019. Cette réunion a rassemblé des acteurs majeurs des transports, tous modes confondus, ainsi que des experts d'organisations internationales et d'universités, qui ont : a) échangé des informations ; b) élaboré des recommandations concrètes de politique générale sur l'adaptation des transports aux changements climatiques à l'intention du futur Sommet sur le climat des Nations Unies qui doit se tenir à New York ; et c) exploré des possibilités pour poursuivre le processus, afin de sensibiliser encore davantage l'opinion à l'importance des travaux d'adaptation des transports aux changements climatiques. Pour plus d'informations et pour connaître les conclusions de la réunion, prière de se reporter à l'adresse suivante : unctad.org/en/pages/MeetingDetails.aspx?meetingid=2092.

10. Le Groupe d'experts a pris note des renseignements communiqués. Il a chargé le secrétariat de collaborer avec l'OMM et de saisir les possibilités offertes par les réunions de Bonn et de New York pour faire valoir les résultats de ses travaux.

V. Débat sur le rapport final du Groupe d'experts (point 4 de l'ordre du jour)

Documents : ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/7 ; ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/8 ; ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/9 ; et documents informels n^{os} 5, 6, et 7.

11. Le Groupe d'experts a continué l'examen des contributions à son rapport final. Il a examiné le document ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/7 et a chargé le secrétariat d'expliquer aux lecteurs qui ne sont pas familiarisés avec ces termes ce que sont les routes, les voies ferrées et les voies navigables E et de citer l'initiative « Une ceinture une route » dans la section consacrée aux liaisons de transport Europe-Asie. Le Canada a fait savoir au Groupe d'experts que les données concernant ses principaux réseaux et nœuds d'infrastructures de transport étaient désormais à la disposition du secrétariat et qu'il avait l'intention de collaborer étroitement avec ce dernier pour qu'elles soient téléchargées dans le système d'information géographique géré par le secrétariat et pour préparer les chiffres concernant les principaux réseaux et nœuds de transport au Canada en vue de leur inclusion dans le rapport final.

12. Le Groupe d'experts a examiné le document ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/8 et il a décidé qu'il faudrait ajouter de nouveaux exemples dans le tableau récapitulatif concernant les incidences du climat sur les infrastructures et les opérations de transport. Le Canada a accepté d'envoyer de nouveaux exemples au secrétariat.

13. Le Groupe d'experts a aussi examiné le document ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/9 dont il a apprécié le travail de préparation effectué par le professeur Velegrakis de l'Université de l'Égée. Dans le même temps, plusieurs experts ont estimé que les renseignements concernant les tendances et les projections des changements climatiques et de la variabilité du climat, qui sont décrites dans le document, pouvaient apparaître comme trop précis et trop vastes pour le rapport final. C'est pourquoi le Groupe d'experts a décidé que les experts devraient faire parvenir leurs propositions au secrétariat le 3 mai 2019 au plus tard, en indiquant les textes qui pourraient éventuellement être omis dans le rapport final.

14. Le Groupe d'experts a ensuite examiné les documents informels n^{os} 6, et 7. En ce qui concerne le premier, le Groupe d'experts est convenu qu'il contenait des termes qui méritaient d'être précisés, notamment « sensibilité du climat », « vulnérabilité » et « exposition ». Les informations qu'il contenait dans les sections relatives aux scénarios d'émissions et à la quantification de l'incertitude dans les projections du climat devraient

être développées. De plus, le tableau dressant la liste des modèles climatiques régionaux dans l'ensemble multimodèles devrait être refait et simplifié. Lorsque le document informel n° 6 sera inséré dans le rapport final, ce tableau pourrait peut-être figurer dans l'appendice.

15. En ce qui concerne le document informel n° 7, le Groupe d'experts en a accepté la structure mais il a demandé que les sections 7 et 8 soient plus nettement séparées du reste du document. Les chiffres relatifs aux variables climatiques appropriées devraient non seulement porter sur les routes, les voies ferrées et les voies navigables E mais aussi sur les nœuds comme les terminaux rail/route et les ports intérieurs. Il faudrait y ajouter les chiffres concernant les projections climatiques pour le Canada basés sur les données disponibles pour les indices pertinents ; le Canada s'est engagé à collaborer avec le secrétariat à cette fin. Les chiffres existants devraient encore être améliorés en ce qui concerne le choix des couleurs et en présentant les mêmes intervalles de classe sur les cartes indiquant la répartition spatiale pour les deux scénarios considérés. Le Groupe d'experts s'est rangé aux suggestions du secrétariat visant à ajouter des renseignements et des chiffres concernant la quantification de l'incertitude et a accepté les chiffres indiquant les résultats de l'analyse pour les 10^e et 90^e centiles de l'ensemble multimodèles. Le Groupe d'experts a aussi décidé de démontrer par l'analyse des résultats la façon dont les incidences analysées peuvent à leur tour affecter des priorités du transport comme la sécurité routière, et d'inclure des renseignements donnant la liste de voies ferrées E sujettes aux effets du climat, comme cela avait été fait pour les routes E. En ce qui concerne la section relative aux fortes pluies et aux crues éclair, le secrétariat a été chargé de réviser l'analyse, étant donné que les résultats indiquent de profondes modifications des événements extrêmes. On pourrait aussi évaluer ces changements de façon relative. La section concernant le dégel du Permafrost devrait être rebaptisée « Jours de gel ». En outre, le Canada a décidé de communiquer des informations concernant cette section pour expliquer combien il importait de prendre en considération le Permafrost sous-jacent lorsque l'on évaluait les difficultés du transport dans les régions septentrionales. La section sur l'effet de la chaleur sur les rails devrait prendre en considération les jours très chauds plutôt que les jours d'été. Les sections 7 et 8 devraient indiquer les méthodes utilisées pour analyser les impacts climatiques. Elles devraient contenir des chiffres relatifs aux réseaux et aux nœuds de transport. Il faudrait y ajouter des analyses de chiffres semblables à celles des autres sections du document. Quant à la section 8, elle devrait être rebaptisée « Modification du niveau total de l'eau ».

16. Pour finir, le Groupe d'experts a examiné le document informel n° 5. Il a décidé de réaménager l'ordre des sections du chapitre 2 en plaçant la section sur les principaux réseaux et nœuds de transport après la section sur les informations générales concernant le climat, et en regroupant les sections qui décrivent la méthode utilisée et la section qui analyse l'exposition éventuelle des infrastructures de transport aux changements climatiques fondée sur la méthode en question. Le Groupe d'experts a chargé le secrétariat d'ajouter une introduction aux chapitres 2 et 3, qui présente brièvement le contenu de chacun de ces chapitres et leurs auteurs. Il a en outre chargé le secrétariat d'élaborer la section générale du chapitre 1 qui renseignerait sur le mandat et les méthodes de travail du Groupe et préciserait que l'objectif général du rapport reste les transports intérieurs. Le chapitre 1 devrait aussi donner des explications sur la méthode adoptée par le Groupe d'experts, c'est-à-dire non pas dresser des listes spécifiques concernant les transports intérieurs mais plutôt définir les domaines dans lesquels ces listes sont disponibles. Le chapitre 1 devrait en outre préciser les mesures qu'il faudrait prendre pour reconnaître les listes spécifiques. En outre, le Groupe d'experts a chargé le secrétariat d'élaborer un projet de chapitre consacré aux conclusions et aux recommandations. Les conclusions devraient préciser, entre autres, comment utiliser les conclusions figurant dans le rapport final afin que les pays de la CEE mais aussi d'autres pays puissent progresser dans l'adaptation de leur secteur des transports. Le chapitre devrait aussi indiquer comment, au niveau international, soutenir les efforts des pays. Pour finir, le Groupe d'experts a demandé aux experts ayant rédigé les études de cas du chapitre 3 de les compléter par des chiffres supplémentaires.

17. Le Groupe d'experts a arrêté ci-dessous les dates limites auxquelles devront être soumis les documents qui seront examinés par la dix-huitième et dernière session :

a) 3 mai : envoi par les experts de contributions et de suggestions au secrétariat en vue d'éventuelles conclusions et recommandations, inclusion dans le document ECE/TRANS/WP.5/GE.3/2019/9 de nouveaux changements, indication de la structure du document informel n° 5 et envoi de toutes les autres contributions acceptées ;

b) 15 mai au plus tard : soumission par les experts des nouvelles études de cas ;

c) 17 mai : envoi aux experts par le secrétariat d'un avant-projet de rapport final en vue de la dernière série de commentaires avant la dix-huitième session ;

d) 24 mai : envoi par les experts de leurs observations sur l'avant-projet de rapport final ;

e) 31 mai : distribution par le secrétariat de l'avant-projet de rapport final regroupant toutes les observations reçues.

VI. Questions diverses (point 5 de l'ordre du jour)

18. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

VII. Date et lieu de la prochaine session (point 6 de l'ordre du jour)

19. Le Groupe d'experts a été informé que sa dix-huitième et dernière session, dans le cadre du mandat actuel, se tiendrait à Genève les 6 et 7 juin 2019.

VIII. Résumé des principales décisions (point 7 de l'ordre du jour)

20. Le Président, avec le concours du secrétariat, a résumé les principales décisions prises lors de la dix-septième session.
